

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| O Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0042775

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

8669

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

JAFETIK

Hicham

A 22394

Date de naissance :

10/03/1972

Adresse :

RES. LILIA

IM 6 ETAGE Apt 73 AIN ZOOR

CSA

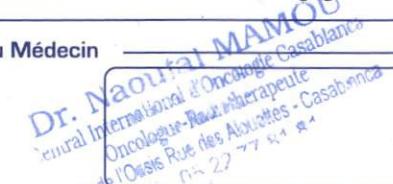
Tél. :

0673735897

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation :

02/06/2013

Nom et prénom du malade :

SANAJI SARRA Age: 41 ANS

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Neoplasie

Affection longue durée ou chronique :

ALD  ALC

Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 13 / 09 / 2013

Signature de l'adhérent(e) :



# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/06/23	S	250,00		<i>Dr. Naoufel Moussaoui Médecin Dentiste Oral Internist Orthodontist Dentist 2023 Caisse D'Epargne 1791</i>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE MOUMENI PLUS CASABLANCA SARL AU DR. LEMSEFFER MAHMOUD Bld Fokara Rue 31 N° 23-51 CASA TÉL : 05030986 - TÉL : 05450790 RC : 527065 ICE : 099312780056 09201103</i>	26/06/23	440,80

## ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire en Parallèle	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>SERVICE LABORATOIRE N°4 HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBA 279, Rd. Chefchaouen - Ain Seba</i>	21/06/23	B180	2000 HT

## AUXILIAIRES MEDICAUX

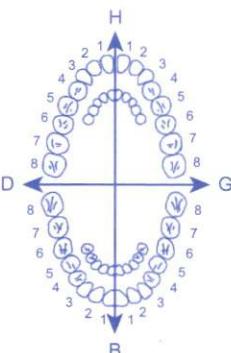
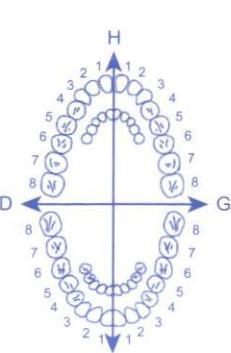
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				Montants des Soins
				Début d'Execution
				Fin d'Execution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	Determination du Coefficient Masticatoire			
	H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	Coefficient des Travaux
D	00000000	00000000	G	
B	00000000	00000000		Montants des Soins
				Date du devis
				Date de l'Execution

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca  
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Naoufal MAMOU

Oncologue - Radiothérapeute

Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

PPV: 40DH00

PER: 02/26

LOT: M235

bottu à  
82, Allée des Consommateurs - Ain Sefra - Casablanca  
S.Bachouch - Pharmacien Responsable

LOT: 0106326

EXP: 09/24

PPV: 357DH00

Pelliculés

### 1/ CHEMOSET 8 MG

1cp x 2/j pour 5 jours matin et soir 1/4 d'heure avant le repas

### 2/ VOGALENE SIROP

Une cuillere a soupe trois fois par jour un quart d'heure avant le repas pour 5 jours

### 3/ BICARBONAT SOD ISO 14% 250ML

3cp de cotipred 20 mg dans ces 250 CC  
BDB 4 X par jour

PHARMACIE MOUMEN  
PLUS CASABLANCA SARLAU  
Dr. LEMSEFFER MAHFoud  
Dj El Fekara Rue 31 N°47-51 CASA  
TÉL: 0522986 - TÉL: 34500790  
RC: 527065 ICE: 002953127000056

092044031

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca  
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74  
E-mail : info@ciocasablanca.ma  
Site web : www.ciocasablanca.ma  
IF : 14402100 - ICE : 001645198000028

Casablanca, le.....

02/06/2023

Mme SANHAJI SARRA

Lot:  
EXP:  
PPV (DH):

28,10

LOT: 413  
PER: NOV 2024  
PPV: 201 DH 00

357,00

281,-

157,-

40,00

Pharmacie  
International  
Oncologie  
Casablanca  
4, route de l'Oasis  
rue des Alouettes  
Casablanca  
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74  
E-mail : info@ciocasablanca.ma  
Site web : www.ciocasablanca.ma  
IF : 14402100 - ICE : 001645198000028



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca  
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Naoufal MAMOU  
Oncologue - Radiothérapeute  
Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le.....

02/06/2023

Facture N°: FC2306004356

Mme SANHAJI SARRA

Acte : Consultation

Prix : 250 Dhs

Signature

Dr. Naoufal MAMOU  
Oncologue - Radiothérapeute  
Centre International d'Oncologie Casablanca  
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca  
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74  
E-mail : info@ciocasablanca.ma  
Site web : www.ciocasablanca.ma  
IF : 14402100 - ICE : 001645198000028



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca  
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Naoufal MAMOU  
Oncologue - Radiothérapeute  
Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le.....

24/05/2023

**Mme SANHAJI SARRA**

202.00

**1/ NO DEP**

1cp par jour, 3 Mois

**2/ RELAXIUM B6**

une gellule par jour



Route de l'Oasis Rue des Alouettes Casablanca  
Oncologue - Radiothérapeute  
Centre International d'Oncologie Casablanca  
Dr. Naoufal MAMOU

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca  
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74  
E-mail : info@ciocasablanca.ma  
Site web : [www.ciocasablanca.ma](http://www.ciocasablanca.ma)  
IF : 14402100 - ICE : 001645198000028

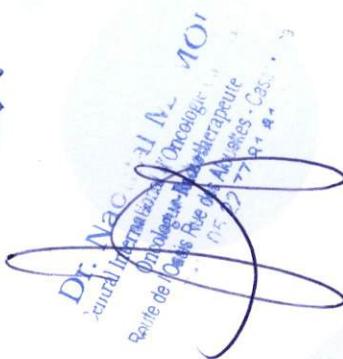
Casablanca, le.....

02/06/2023

## MME SANHAJI SARRA

NFS

TRANSAMINASES HEPATIQUES





AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa  
المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

Honoraires

Casablanca , le 21/06/2023

Dossier N°: 210623-144 du: 21/06/2023

Médecin Dr :MAMOU NAOUFAL

23-004179 N°Chambre

Patient :Mme SANHAJI SARRA

Analyses	Cotation	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	107,200
GOT/ASAT	50	67,000
GPT/ALAT	50	67,000
Total B		180
Montant de prélèvement		11,75
Total en dirhams		200,00

SERVICE LABORATOIRE - N°4  
HÔPITAL PRIVÉ CASABLANCA AIN SEBAA  
INPE : 090063222  
279, Bd. Chefchaouni - Ain Sebaâ



AKDITAL

# Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa

## المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع



Casablanca, le 22/06/2023

### Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 210623-144

Pvt du: 21/06/2023 15:38

Mme SANHAJI SARRA

IPP Patient : 23-004179/23

Patient Ordinaire :

Prescrit par Dr MAMOU NAOUFAL

Page : 1/2

### HEMATOLOGIE

#### NUMERATION FORMULE SANGUINE

##### NUMERATION

			Valeurs Usuelles	Antériorité
Globules blancs	g : 6 800 /mm <sup>3</sup>	( 4000 - 10000 )	7990 (26/05/23)	
Globules rouges	g : 4,14 10 <sup>6</sup> /mm <sup>3</sup>	( 3,92 - 5,08 )	4,66 (26/05/23)	
Hémoglobine	g : 11,50 g/dl	( 11,9 - 14,6 )	13,00 (26/05/23)	
Hématocrite	g : 34,70 %	( 36,6 - 48 )	39,40 (26/05/23)	
VGM	g : 83,80 fL	( 82,9 - 98 )	84,60 (26/05/23)	
TCMH	g : 27,80 pg	( 27 - 32 )	27,80 (26/05/23)	
CCMH	g : 33,20 g/dl	( 32 - 36 )	32,80 (26/05/23)	
Plaquettes	g : 335 000 /mm <sup>3</sup>	( 150000 - 450000 )	278 000 (26/05/23)	

##### FORMULE

Polynucléaires Néutrophiles	g : 48,60 %	Soit	3304/mm <sup>3</sup> ( 1500 - 7000 )	5553,05 (26/05/23)
Lymphocytes	g : 38,30 %	Soit	2604/mm <sup>3</sup> ( 1500 - 4000 )	1925,59 (26/05/23)
Monocytes	g : 11,80 %	Soit	802/mm <sup>3</sup> ( 100 - 1000 )	439,45 (26/05/23)
Polynucléaires Eosinophiles	g : 0,60 %	Soit	40/mm <sup>3</sup> ( 50 - 500 )	55,93 (26/05/23)
Polynucléaires Basophiles	g : 0,70 %	Soit	47/mm <sup>3</sup> ( 10 - 100 )	15,98 (26/05/23)



AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa  
المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع

Mme SANHAJI SARRA

Dossier N° : 210623-144

Page : 2/2

BILAN HEPATIQUE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
<u>GOT/ASAT</u>	: 31 UI/l	( Inférieur à 40 )	35 (26/05/23)
<u>GPT/ALAT</u>	: 42 UI/l	( Inférieur à 34 )	61 (26/05/23)

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement

279, Bd. Chefchaouni Ain Sebaa - Casablanca  
Tél. : 05 22 68 00 00 - Fax : 05 22 35 66 44  
RC : 431357 - IF : 34460126 - ICE : 002247038000079  
E-mail : direction@hpc.ma - Site web : www.hpc.ma

Dr. SENTISSI Hamza  
, Médecin Biologiste  
INPE : 090063272